

Waremme, le 08 novembre 2019

<p align="center">Opération de Développement Rural – Saint-Georges-sur-Meuse Groupe de travail Cohésion territoriale du 5 novembre 2019</p>

Présents

Membres CLDR : Pierre Bricteux, Josefa Carnero Arias, Nadine Chauvier, Christine Etienne, Philippe Gilbert de Cauwer, Christine Hubert, Dilek Kelleci, Marinette Van Eyck

Pour la FRW : Vanessa Sublet et Audrey Wanzoul, agent de développement

Pour le Plan de Cohésion Social : Marion Guillaume, coordinatrice

Excusés

Membres CLDR : Francis Dejon, Laurent Bataille, Pascal Detaille, Olivier Bertini

La réunion a pour but de présenter les objectifs et de proposer une série de projets.

Ce compte-rendu est une retranscription catégorisée des différentes idées émises par les participants lors d'un travail en deux sous-groupe animé par la FRW. Il sera transmis à l'auteur de PCDR qui aura pour mission de rédiger un ensemble de projets cohérents avec la stratégie.

Enjeu : Le développement d'une cohésion territoriale où chaque habitant et chaque acteur a sa place et participe à la dynamique locale

<p>Objectif 1 - Améliorer les échanges entre le monde économique (dont le monde agricole) et les habitants</p>

<p>= Valoriser les commerçants et les producteurs locaux</p>
--

Edition et distribution d'une carte des indépendants, commerçants, artisans et producteurs locaux

L'avantage de la carte est qu'elle renseigne par nom et par village les indépendants présents sur le territoire. Cette carte devra être lisible et de qualité (ne reprenant que les informations essentielles). Elle devrait également être gratuite et distribuée, au minimum, à chaque nouvel habitant.

Attention, le désavantage de la formule papier est l'actualisation des informations. Par exemple, ne pas imprimer trop d'exemplaires à l'avance.

Présentation des producteurs locaux dans le journal de la commune

Dans chaque bulletin communal réserver un encart où serait présenté un indépendant de la commune. Forme à définir : description, interview, témoignage... la présentation doit idéalement être attrayante (c'est-à-dire courte et illustrée). A titre d'exemple la palette d'artistes du Centre culturel.

Une communication sur le site internet peut également être faite en complément de ce qui existe déjà tel qu'une fiche de présentation (description de l'activité, site internet...). Ce travail peut être mené dès à présent.

Création d'un logo des indépendants de Saint-Georges

Le projet prévoit la recherche puis la diffusion d'une image identitaire, commune à l'ensemble des commerçants, entreprises et professions libérales de Saint-Georges. Le but est d'informer la population (de Saint-Georges et des communes voisines) mais également de faire la promotion du secteur en interne (et en externe). Une communication grand public du logo pourra être faite à chaque nouvelle ouverture d'un commerce (une pierre, deux coup).

Organisation d'une rencontre pour mieux connaître et découvrir les acteurs économiques

A l'image de ce qui est réalisé à Wanze lors du Salon Economique Wanzois ou à Héron lors du Made in Héron, les objectifs poursuivis sont de favoriser la connaissance des acteurs économiques de la commune, les promouvoir, montrer leur savoir-faire, favoriser les échanges, décloisonner les secteurs... Cette rencontre est organisée pour le citoyen d'une part mais également pour les professionnels souhaitant travailler le plus localement possible et envisager des synergies avec des entreprises locales, complémentaires à leur activité.

Organisation d'afterworks

L'afterwork désigne les activités, les réunions et les rencontres professionnelles, proposées dans des cadres extra-professionnels. Le contexte est simple : au lieu de rentrer chez soi et poursuivre une routine "métro-boulot-dodo", on retrouve ses collègues et/ou d'autres professionnels autour d'un verre. Ce genre d'événement prend généralement place avant le weekend et pour fédérer le plus de monde possible.

Ce concept permettrait également la découverte du milieu économique local. Ces afterworks pourraient être à thème et dans des lieux à découvrir (chez des producteurs locaux par ex.).

Concrétisation d'activités dont le but est la promotion des commerçants et producteurs locaux

Proposer des bons de réduction dans les commerces locaux (sorte de carte de fidélité commune aux commerces Saint Georgiens).

Utiliser des chèques-cadeaux offerts par la Commune à chaque nouvel habitant, naissance, mariage ou autre(s) ou à se procurer auprès de la Commune (pour un anniversaire, fêtes de fin d'année, communions, etc.).

Mettre en dépôt certains produits dans les supermarchés (ou autres commerces) locaux : Carrefour market, Okay, Aldi, Supra, etc. pourraient vendre des produits de la ferme Maréchal, de chez Culot ou encore Marcors...

Etre présents sur les événements locaux : marché, fêtes de village, d'écoles, de famille...

Ces projets peuvent être portés par la Commune, par la coordination ou encore par la structure fédératrice des commerçants (voir ci-après).

Création d'un marché des producteurs

Le projet vise à compléter le marché actuel en organisant deux fois par an un marché des producteurs locaux, le dimanche matin ou en soirée (de 17h à 20h).

La Commune n'ayant plus la maîtrise du commerce de Stockay (horaire, type d'ambulants, etc.), elle prendrait à sa charge, et en concertation avec les producteurs locaux, la tenue épisodique de ce marché. Le but est de faire connaître les producteurs (en répondant à la demande de certains habitants) et en tenant compte des disponibilités et contraintes des producteurs locaux.

Objectif 2 - Encourager l'économie de proximité notamment en soutenant l'autonomie de l'agriculture
= Développer l'activité commerciale + Consommer local

Création de structures de type ateliers ruraux

Un atelier rural est un bâtiment communal généralement localisé en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur, spécialement aménagé pour accueillir une ou plusieurs petites entreprises (une entreprise de petits services de dépannage par exemple). Il est mis provisoirement à leur disposition par la Commune pour un loyer modéré. Pouvant être financé jusqu'à 80% par le budget Développement rural de la Wallonie, il s'amortit généralement en 15 ans. Si l'entreprise locataire décide in fine d'acheter le bâtiment, l'argent doit être réinvesti par la Commune dans le développement rural, par exemple en construisant un second atelier.

Cet atelier pourrait être situé le long de la chaussée verte, dans le zoning, ou envisager les lieux disponibles dans le PCAR.

Aménagement de lieux pouvant accueillir l'économie locale

Dans l'entité de Saint-Georges, il manque des espaces, des bâtiments et/ou des locaux pour le (l'aide au) développement de projets économiques.

Le projet prévoit l'aménagement de lieux/ infrastructures qui pourraient accueillir des services, des activités et/ou des événements économiques.

- Lien à faire avec le Groupe de Travail « Cadre de vie » (ex : de la Place Douffet ou encore du futur PCAR)

Réalisation d'un schéma de développement commercial

Le projet prévoit de doter la Commune d'un nouvel outil (le schéma communal de développement commercial) dont les objectifs sont (cf. *Décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales*) :

1. Une meilleure régulation des implantations commerciales (éviter les situations extrêmes, friches commerciales, etc.);
2. Une utilisation parcimonieuse du sol via un encadrement des petits et grands projets;
3. Une gestion de proximité dans le respect des principes de l'autonomie communale;
4. Une simplification des procédures via notamment les permis intégrés, le guichet unique, etc.

Création d'une structure fédératrice des commerçants

Le projet prévoit de rassembler une à deux fois par an, les acteurs économiques du territoire (commerçants, entreprises et professions libérales de Saint-Georges).

Le but est de faciliter les relations. Dans un premier temps, ils se rencontrent et font connaissance. Ensuite, ils pourraient échanger au sujet de leurs besoins, des difficultés et réussites rencontrées mais aussi imaginer concrétiser des activités communes (voir autres idées de projet proposées par le Groupe de Travail, ci-avant).

Les commerçants du centre de Stockay se sont déjà regroupés au sein d'une structure (Stockay village), laquelle pourrait être étendue ou encore représentée au sein d'une nouvelle (à créer).

Les commerçants du Shopping Saint-Georges travaillent de manière isolée. Il pourrait être utile de les interroger sur leurs envies de voir créer ce type de structure (où ils seraient représentés).

Ce projet pourrait aussi prendre la forme de tables rondes ponctuelles.

Délocalisation d'organismes favorisant l'insertion socioprofessionnelle

Le projet prévoit la demande d'une ouverture d'une antenne, ou encore d'une permanence quelques heures par semaine, d'asbl qui accompagnent les personnes qui souhaitent créer leur activité d'indépendant à titre principal sur Saint-Georges (de type Créa-Job).

Objectif 3 - Soutenir les associations et favoriser la participation citoyenne dans la vie locale

Organisation d'un événement fédérateur

(Ré)inventer des fêtes communes comme d'antan avec la collaboration des associations et à destination de toute la population (tous les villages - tous les âges). Exemple : la Macrale.

Développement d'initiatives intergénérationnelles

Ce projet prévoit la création d'opportunités pour faire se rencontrer toutes les générations : le jeune public (enfants et adolescents), les adultes et les personnes âgées de Saint-Georges.

Un des buts poursuivis est de favoriser les échanges de compétences, de savoirs et de savoir-faire.

Le PCS peut porter certaines de ces initiatives, mais beaucoup d'autres acteurs pourraient également s'en emparer.

Exemples d'initiatives :

- Création d'un SEL (Service d'Echange Local)
- Parrainage des jeunes en recherche d'emploi par les seniors
- Organisation d'ateliers/concours cuisine
- Organisation d'ateliers tricot (concept de « Tricot café »)
- Jardinage
- Garde d'enfants (à domicile ou pendant les siestes dans les écoles, lors de stages, activités extra-scolaires, etc.)
- Mise en place d'une trocante
- Liseuses...

Liste des besoins des associations pour mettre en place un événement qui fasse participer toutes les associations :

- Avoir accès à la logistique via le prêt de matériel : tables, chaises, chapiteaux, couverts, gobelets réutilisables...
- Disposer d'un service de sécurité, du service d'ordre de la police, comme par exemple pour escorter des cortèges...
- Informer les asbl sur les documents qui doivent être transmis à la Commune pour la tenue d'un événement via une check-list disponible sur le site internet communal
- Avoir des formations sur la gestion des asbl, rendre la législation accessible : registre UBO, nouveau statut des asbl, RGPD, assurances...
- Envisager la réalisation d'un calendrier commun (pour une meilleure répartition des activités des associations au cours d'une année), pour éviter la concurrence et encourager la complémentarité des activités

Elargir le projet du PCS relatif aux groupes d'achat commun

L'idée est d'innover. Outre le mazout, bois de chauffage, ... d'autres achats pourraient être envisagés. Exemple : l'achat de fourniture scolaire.

Objectif 4 - Préparer l'offre de services à l'évolution démographique attendue et aux nouveaux besoins des habitants

Accueil de jour / Création d'un accueil communautaire pour les aînés

En vue de favoriser le maintien à domicile et le lien social entre les aînés de la commune, l'idée est d'accueillir en journée les personnes âgées dans un lieu collectif dans un esprit familial, quelques heures ou quelques jours par semaine, pour des activités sociales et culturelles.

Ce projet est à envisager en lien avec la Maison de Repos et le conseil consultatif des aînés.

Mise en place d'un Partenariat Local de Prévention (1^{ère} réunion organisée avec le Bourgmestre)

Afin de prévenir le vandalisme dont pourrait être victime les commerçants, un Partenariat Local de Prévention (PLP) pourrait être mis en place. Il s'agit d'un accord de collaboration entre les citoyens et la police locale au sein d'un quartier déterminé, avec un échange permanent d'informations. Cela permet de réduire la criminalité, d'accroître le sentiment de sécurité général du citoyen, de favoriser le contrôle social, de propager l'importance de la prévention.

Accueil des nouveaux habitants via le salon des activités associatives et services

L'accueil des nouveaux arrivants pourrait être organisé à la même date que le salon des associations et services (une pierre, deux coup).

Il est également proposé que la petite restauration proposée soit locale (présence des producteurs locaux) et qu'une « visite » (plus large) soit prise en charge par les membres de la CLDR intéressés.

Réflexion sur l'encadrement de toutes les jeunesse locales

Le projet prévoit l'engagement d'une personne, de profil « éducateur de rue », pour un travail sur le terrain, en contact avec les jeunes, principalement non structurés.

Ce projet doit être mené en collaboration avec la Maison des jeunes et à destination des jeunes de tous les villages de Saint-Georges.

Le projet prévoit également la mise à disposition d'un lieu de rencontre (local, espace extérieur couvert) à proximité de la plaine de jeux à Stockay.

Informier la population des services disponibles à Saint-Georges à l'initiative d'opérateurs extérieurs (mutuelle, province de Liège, Ligue des familles, etc.)

De nombreux services existent tels que la garde d'enfants malades à domicile, Mobi'TIC, etc. Ces services sont dispensés à Saint-Georges et gagnent à être mieux renseignés auprès des personnes potentiellement concernées, demandeuses.

Etude des besoins, évaluation et développement éventuel de milieux d'accueil subventionnés et d'étude dans les écoles

Lien à faire avec le GT Cadre de vie

Mise à disposition d'une salle pour les associations

Création d'un espace multi-services au cœur de Saint-Georges (dans le futur espace public communautaire du PCAR)

Le projet prévoit la création d'un espace intergénérationnel à vocation sociale où cohabiteraient différents services en réponse aux nouveaux besoins de la population (une résidence services et une crèche principalement et d'autres professionnels d'aide à la personne et de soins de santé).

Aménagement d'un lieu de rencontre pour les jeunes (local, espace extérieur couvert...) à proximité de la plaine de jeux à Stockay.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Audrey Wanzoul et Vanessa Sublet

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Audrey Wanzoul (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.21 ou par courriel : a.wanzoul@frw.be